

**SEANCE du 12 MARS 2018 à 20 h
à la mairie – salle Georges Balaguy**

L'an deux mille dix-huit, le douze mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal de St Jean St Maurice s/Loire se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean SMITH, Maire.

Date de convocation : 08/03/2018

Conseil municipal : en exercice : 14 membres

Etaient présents : 14 membres

M. Jean SMITH, M. Christian ROFFAT, Mme Nadège PEDRINI, M. Alain MARIDET, Mme Marie-Josèphe PAIRE, M. Patrick GEORGES, M. Claude-Marie MURON, M. Philippe GEORGES, Mme Sandrine DAVID, Mme Emilie PERCHE, M. Michel HEBRARD, Mme Françoise TRAVARD, M. Vincent TRIOLLIER, M. Régis GALICHON

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : M. Patrick GEORGES

Centre communal d'action sociale

Présents : 4 membres élus parmi le Conseil municipal

Absents excusés : Mme Madeleine VIVIERE, M. Philippe LUCAS, M. Christian CHERBONNIER

Pas de compte rendu approuvé.

FINANCES

Présentation des chiffres et résultats remis aux membres du Conseil municipal et du Centre communal d'action sociale.

BUDGET COMMUNAL

a. Vote du compte administratif 2017

Les résultats d'exécution budgétaire de l'année 2017 sont les suivants :

- En section de fonctionnement :
 - Total des dépenses..... 598 397.15 €
 - Total des recettes..... 708 995.02 €

- En section d'investissement :
 - Total des dépenses..... 244 406.04 €
 - Total des recettes..... 170 641.25 €

Le résultat de l'exercice est le suivant : en fonctionnement : excédent de 110 598.67 €
en investissement : déficit de 73 764.79 €

Cumulés à l'exercice précédent 2016, le résultat d'exécution est le suivant :

BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Commune	-138 957.27 €	289 589.05

A la demande de M. ROFFAT, 1^{er} adjoint, le compte administratif (bilan de l'exercice 2017) est voté à l'unanimité des présents.

b. Vote du compte de gestion 2017

Il s'agit du document élaboré et présenté par la comptable au Conseil municipal ; il doit être rigoureusement similaire au compte administratif.

Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

c. Affectation des résultats votés

La présentation comptable fait apparaître :

- Un besoin de financement de 109 521.53 € que l'on retrouvera au budget 2018, en recette d'investissement,
- Un excédent de fonctionnement de 180 067.52 € que l'on retrouvera au budget 2018, en recette de fonctionnement.

Le Conseil décide de les affecter ainsi.

d. Présentation du budget exercice 2018

Le budget est présenté à partir des documents remis aux conseillers municipaux. Les propositions de crédits ont été élaborées par la commission des Finances avec l'aval de la comptable. Elles s'équilibrent en dépenses et recettes à :

- En section de fonctionnement..... 827 032.83 € + 0.36 % /2017
- En section d'investissement..... 671 383.36 € + 111 % /2017

Les opérations d'investissement sont les suivantes :

- Remboursement capital d'emprunts..... 80 234.35 €
- Travaux de voirie..... 30 822.00 €
- Acquisitions diverses (ordinateurs école)..... 6 000.00 €
- Travaux électriques (place St Jean)..... 51 156.00 €
- Etude incendie (SAUR)..... 5 606.00 €
- Aménagement du centre bourg place..... 354 477.27 €
- Travaux divers..... 1 769.47 €

e. Ressources fiscales et impôts locaux : les taux communaux d'imposition locale 2017 sont reconduits :

- taxe d'habitation..... 9.33 %
- taxe foncière bâtie..... 15.95 %
- taxe foncière non bâtie..... 40.24 %

Invité à se prononcer, le Conseil municipal vote, à l'unanimité des présents, le budget exercice 2018.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

➤ Compte administratif 2017

Le résultat d'exécution budgétaire est le suivant pour la section de fonctionnement :

- Total des dépenses..... 3 144.40 €
- Total des recettes..... 4 245.49 €

➤ Excédent 1 101.09 €
Qui se rajoute à l'excédent de clôture précédent de... 1 370.70 €
D'où un résultat d'exécution de.....2 471.79 €

➤ **Budget 2018**

Les crédits équilibrés en dépenses et recettes proposés sont les suivants : 5 271.49 €

Dans le cadre des aides financières budgétées pour le Centre Communal d'Action Sociale, M. le Maire propose de renouveler l'aide au Comité d'entraide du Roannais qui distribue des colis alimentaires aux familles.

Les résultats 2017 et prévisions 2018 sont par ailleurs approuvés par le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

CONSEIL D'ECOLE du 6/03/2018

Nadège PEDRINI fait le compte-rendu du dernier Conseil d'école avec la prévision d'effectifs pour la prochaine rentrée : 113 élèves.

- Départ de 21 élèves de CM2 et radiation de 2 élèves pour cause de déménagement
- A ce jour inscription de 13 nouveaux élèves (3 TPS/9 PS/1 CE1).

A noter un effectif à la baisse par rapport au jour de la rentrée 2017/2018 en raison du départ important en 6^{ème}. Dès cette année et compte tenu des naissances en baisse, la vigilance est de rigueur si l'on ne veut atteindre le seuil d'alerte de 106 élèves.

Elle fait part également d'une rencontre organisée par Roannais-agglomération sur le thème « cohésion sociale et petite enfance ».

COMPTE-RENDU des commissions communales

- Joint d'étanchéité et planche de rive posés sur la verrière toiture de la salle
- Panneaux photovoltaïques : attente de la mise en service
- Cloches de St Maurice : Mr Remontet n'a pu intervenir ; voir programmation à faire ; l'Angelus est de retour
- Entretien voirie : compte-rendu de l'intervention des agents techniques à la suite des grosses pluies d'hiver à « Ecoche » et « Le Puy » suivie de l'entreprise Collet, soit 15 jours environ de travaux
- Station « Le Garet » effondrement du terrain : enrochement par l'entreprise Collet et reprise du talus à la charge de Roannais-agglomération
- Terrain en face maison « Bedin » nettoyé et débroussaillé par les agents : bon travail dans des conditions difficiles en raison du terrain pentu et en paliers. M. le Maire souhaite que ce travail donne l'impulsion suffisante aux propriétaires riverains....
- Inauguration du « banc de l'amitié » installé à l'école et réalisé par Raphaël B
- Visite de Mme ROTKOFF annoncée.

L'ordre du jour épuisé, clôture de la séance à 21 h 20